



Carte d'Identité d'Agent de Voyages IATA / IATAN Engagement du Détenteur

En contrepartie de l'émission d'une Carte d'Identité d'Agent de Voyages IATA/IATAN (la « Carte ») en faveur du Détenteur, ce dernier convient de ce qui suit :

1. La Carte demeure en tout temps la propriété de l'IATA et le Détenteur devra la retourner à l'IATA sur demande;
2. La Carte émise é tait propre au Détenteur, ce dernier ne doit en aucun cas permettre à une tierce personne, que cette personne soit ou non associée ou affiliée à la même agence, d'utiliser son numéro d'identification ou toute autre information liée à la Carte de façon à induire qu'elle est le Détenteur de la Carte;
3. De retourner la Carte à l'IATA pour mise à jour ou réémission dans les sept (7) jours lorsque les informations y contenues ou s'y rattachant, autres que celles concernant les qualifications (éducation), deviennent inexactes et/ou lorsque le Détenteur ne remplit plus les critères d'admissibilité lui donnant droit à la Carte;
4. De n'altérer en aucune manière les informations et photo figurant sur la Carte, ou tout autre aspect de la Carte;
5. La Carte N'EST PAS une carte de crédit et le Détenteur s'engage à ne pas prétendre et à ne prendre aucune action pouvant induire quiconque à croire que l'IATA garantit sa réputation, sa solvabilité, sa conduite ou sa crédibilité. De plus, le Détenteur convient que la Carte ne constitue pas une garantie d'accès à quelque forme de remise, réduction, rabais ou escompte, lequel ou lesquels restent à l'entière discrétion du ou des fournisseurs;
6. Le Détenteur s'engage à ne pas utiliser la Carte après la date d'expiration et à la retourner à l'IATA lorsqu'il ne remplit plus les critères d'éligibilité;
7. L'IATA peut informer les fournisseurs ou toute autre personne faisant usage de la Carte de la participation du Détenteur au Programme de Carte d'Identité d'Agent de Voyages IATA/IATAN, et peut retirer le nom du Détenteur de ses registres ou prendre toute autre action en cas de non-respect de toute ou partie de la présente entente par le Détenteur;
8. Le Détenteur s'engage à rembourser à tout fournisseur toute remise, réduction, rabais ou escompte obtenue en utilisant la Carte de façon non autorisée par la présente entente;
9. L'IATA se réserve le droit de vérifier en tout temps l'information fournie sur ce formulaire et, ultérieurement, de questionner le Détenteur de Carte ou tout autre membre de son Agence, et/ou en inspectant ou exigeant la production de tout document d'appui de la part du Détenteur ou tout autre membre de son Agence, incluant formulaires T4, bulletins de paie, registres de déboursés et registres de paie, de telles investigations, inspections ou demandes de production d'informations devaient être refusées ou si les informations fournies s'avéraient fausses, la Carte peut être retirée ou déclarée invalide, et les compagnies aériennes et autres fournisseurs de l'industrie pourront en être avisés;
10. Le Détenteur doit aviser l'IATA immédiatement en cas de perte ou de vol de la Carte;
11. L'IATA se réserve le droit d'appliquer des frais de renouvellement ou réémission de la Carte ou des frais d'administration pour toute demande refusée ou paiement refusé pour fonds insuffisants;
12. Les modalités et conditions de la présente entente peuvent en tout temps être modifiées sous réserve que l'IATA ait envoyé par courrier au Détenteur telles modifications au moins trente (30) jours avant l'entrée en vigueur de celles-ci. De telles modifications n'entraîneront pas de frais supplémentaires rétroactifs pour le Détenteur mais pourront prévoir des augmentations de frais de service ultérieurs;
13. L'IATA n'assume aucune responsabilité relativement à l'utilisation non autorisée de la Carte et ne peut être tenue responsable des coûts découlant d'une telle utilisation au nom des ou en relation avec les fournisseurs. Le Détenteur convient d'indemniser l'IATA des coûts et dépenses liés à un usage non autorisé de la Carte;
14. L'IATA se réserve le droit d'utiliser et de transmettre les informations obtenues par ce formulaire ou ultérieurement tel que requis pour les fins des opérations de son Programme de Carte d'Identité d'Agent de Voyages IATA/IATAN et autres services s'y rattachant;
15. Les renseignements personnels recueillis par ce formulaire de demande ou ultérieurement seront utilisés et communiqués à des tiers (qui peuvent être localisés à l'extérieur de la province de résidence du Détenteur et du Canada) pour les fins prévues dans le présent formulaire, incluant la gestion du Programme de Carte d'Identité d'Agent de Voyages IATA/IATAN, afin de permettre au Détenteur d'obtenir des privilèges et tel que requis ou permis en vertu des lois applicables;
16. Les renseignements personnels recueillis avec le présent formulaire ou ultérieurement seront conservés au siège social de l'IATA à Montréal dans un dossier papier et dans une banque de données électronique accessibles uniquement aux personnes assurant la gestion du Programme de Carte d'Identité d'Agent de Voyages IATA/IATAN. Ce dossier sera identifié au moyen du nom du Détenteur de la Carte;
17. Si un Détenteur désire accéder à son dossier ou demander la rectification de celui-ci, il doit adresser sa demande par écrit au coordonnateur des renseignements personnels de l'IATA à privacy@iata.org;
18. Les renseignements personnels du Détenteur pourront être communiqués à un partenaire qui offre des privilèges (i) sur présentation de la Carte pour des fins d'identification et (ii) sur confirmation de l'étendue et des privilèges offerts à un Détenteur de Carte, si un tel privilège est demandé, peu importe où le partenaire se trouve dans le monde.

ATTESTATION DE L'EMPLOYEUR:

L'Employeur atteste de ce qui suit :

19. Le Demandeur est un employé ou consultant légitime et agissant de bonne foi de l'Employeur et occupe un poste rémunéré au sein de l'Agence indiquée au présent formulaire. Le Demandeur et son Employeur, en remplissant ce formulaire, autorisent l'IATA à vérifier le statut d'employé ou de consultant du Demandeur en tout temps selon les modalités et dispositions prévues dans le paragraphe 9 de la présente entente. L'IATA se réserve le droit d'amender, de suspendre ou de mettre fin, en totalité ou en partie, à la participation de l'Agence au programme de Carte d'Identité d'Agent de Voyages IATA/IATAN dans le cas où les investigations, inspections ou demandes de production d'informations auprès de l'Agence seraient refusées ou non disponibles pour quelque raison, ou dans le cas où quelque information fournie par l'Agence s'avère être fautive ou trompeuse; et
20. Le Demandeur consacre, à temps plein, la totalité ou la quasi-totalité de son temps à la vente et promotion de voyages au sein de l'Agence mentionnée au présent formulaire, et il est rémunéré par un salaire et/ou des commissions, tel qu'identifiés dans les registres pertinents de l'Agence; et
21. L'Employeur convient de déployer ses meilleurs efforts afin de s'assurer que le Demandeur ne fasse pas usage de la Carte en violation des dispositions de la présente entente et reconnaît à l'IATA le droit d'aviser les fournisseurs de tout usage frauduleux de la Carte, étant entendu que tel avis puisse contenir la mention du nom de l'Agence qui emploie ou a retenu les services du Demandeur; et
22. L'Employeur et le Demandeur reconnaissent que (i) la Carte est valide jusqu'à la fin du mois et de l'année indiquée sur la face de la Carte, et ne peut en aucun cas être utilisée après la date d'expiration, et (ii) la photographie du Demandeur récente et représente fidèlement le Demandeur en date de ce formulaire; et
23. L'Employeur s'engage à s'assurer que le Demandeur retourne la Carte dans le cas où il quitte l'Agence ou ne respecte plus les critères d'admissibilité. L'Employeur et le Demandeur doivent tous deux garder une copie de cette entente dans leurs dossiers.

En foi de quoi nous, les soussignés, déclarons avoir lu et accepté les termes et conditions de l'Engagement du Détenteur

Signature du Demandeur: _____ Date: _____

Nom du Directeur/Propriétaire d'Agence (*en majuscules*): _____ Titre: _____

Signature du Directeur/Propriétaire d'Agence: _____ Date: _____

Veuillez valider ce formulaire au moyen du tampon officiel de votre agence.



3 juillet 2008

Visitez www.iata.org/idcard pour plus de détails.

Document #301

